

# Un chasseur blessé à la cuisse par une balle de fusil

Vu 52566 fois | Le 15/09/2019 à 16:31 | mis à jour à 16:42 | Réagir (14)



Un chasseur âgé d'une cinquantaine d'années venait d'être touché à la cuisse par une balle de fusil, de gros calibre / Photo d'illustration Yves FLAMMIN

Il était un peu plus de midi ce dimanche lorsque les secours ont été alertés pour un accident de chasse survenu sur la commune de Montréal-la-Cluse. Un chasseur âgé d'une cinquantaine d'années venait d'être touché à la cuisse par une balle de fusil, de gros calibre. Conscient, il a été transporté au centre hospitalier d'Oyonnax où il devait être opéré dans l'après-midi.

L'accident s'est produit dans le cadre d'une battue au sanglier, très réglementée. Le tireur a été entendu.

Ricochet ou tir direct ? Une enquête de gendarmerie est en cours, avec l'appui des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui apporteront leur expertise sur les aspects techniques et réglementaires, le respect du plan de chasse et l'ensemble des dispositions sécuritaires.

C'est le deuxième accident de chasse de l'année dans l'Ain, après un précédent il y a quelques semaines, sur la commune de Douvres, déjà lors d'une battue au sanglier, lorsqu'un chasseur avait été touché au coude par des éclats, à la suite d'un ricochet.

Globalement, au niveau national, les accidents de chasse étaient en légère augmentation en 2018-2019 par rapport à la saison précédente, selon le [bilan de l'ONCFS](#) : 132 dont sept mortels, pour 113 accidents dont 13 mortels l'année d'avant.

Le dernier accident mortel de chasse dans l'Ain remonte à l'année 2011, lorsqu'un chasseur avait tiré sur un [cueilleur de champignons](#) lors d'une battue au sanglier à Contrevoz, dans le Bas-Bugey.